

PAPETERIES DE MALAUCÈNE Hier, dernière journée de négociations à la préfecture de Vaucluse

“On a récupéré un million”

AVIGNON

Ils étaient une quinzaine à 9 heures hier matin, tous ouvriers des Papeteries de Malaucène à attendre à l'extérieur de la préfecture de Vaucluse. Dans une salle au rez-de-chaussée, leurs camarades du comité d'entreprise étaient en réunion avec les dirigeants de Schweitzer-Mauduit et la Direction départementale du travail. Une ultime réunion, pour tenter, enfin, de parvenir à un accord dans le cadre de la fermeture de leur entreprise, après l'échec des négociations de la veille, à la mairie de Malaucène (notre précédente édition).

Mardi soir, à la mairie, un protocole d'accord avait pourtant été signé. Mais selon les salariés, plusieurs points restaient particulièrement "flous" ou "irréalistes", parmi lesquels les formations de reconversion et la prime supra-légale.

La prime de départ augmentée de 5 000€

Maigre consolation, mais consolation tout de même pour les 211 salariés des Papeteries de Malaucène. En baissant notamment le nombre de déménagements prévus, de 40 à une dizaine, le comité d'entreprise est parvenu à "récupérer un million



Hier matin, les salariés des Papeteries de Malaucène étaient venus accompagner le comité d'entreprise pour d'ultimes négociations. Le DL/Patrick ROUX

d'euros", comme l'explique José Perez, secrétaire adjoint du comité d'entreprise.

Grâce à cet argent, la prime supra-légale est finalement passée de 20 000 à 25 000€ en plus des 500€ supplémentaires par année d'ancienneté. Autre point qui suscitait un désaccord : les formations de reconversion.

Et maintenant ?

Les salariés pourront désormais s'inscrire à une formation pendant leur congé de reclassement. Malgré ces quelques avancées, le CE annonçait hier qu'il émettra un avis défavorable dans trois semaines, lorsque le PSE sera entériné.

« Maintenant, on va laisser

trainer jusqu'à fin août » explique Frédéric Fouquet, représentant légal du comité. Mais l'objectif des salariés n'est pas atteint : il s'agit désormais de « trouver un repreneur à tout prix ». Hier soir, après cette ultime journée de négociations, les salariés contactés étaient, comme ils le disaient eux-mêmes :

« usés, fatigués physiquement, et comme des gens qui ont perdu leur emploi ». Il n'y a encore pas de date de fermeture officielle des Papeteries de Malaucène, mais une majorité de salariés, avec les congés de mobilité, devaient avoir quitté l'entreprise au 1^{er} novembre.

Mathilde FRADIN